



Conflits suite à une agression. démarche à suivre

Par **forester**, le **24/10/2008** à **23:34**

Bonjour,

Je vous explique en 2 ligne les raisons pour lesquelles je m'adresse à vous : alors que j'occuper un poste de pizzaiolo, je me suis fais agresser par un client (dabord verbalement puis physiquement). Il à ensuite rapidement porter plainte (avant moi), pour me faire porter la casquette. J'ai fais des examins medicaux le lendemain de cette agression, que j'ai alors transmis lors de ma deposition. Cependant il s'est avéré quelques semaines plus tard à la suite d'examins complémentaire suite à de forte douleurs que j'avais une fracture et que les conséquence de cette agression était plus importante. J'aurai peur d'une décision en ma défaveur alors que je suis la victime et que l'agresseur se fait lui passer pour la victime.

Je voudrais donc savoir quelles démarche dois-je suivre ? Prendre contact avec un avocat? aurais-je le droit de demander une aide juridictionnelle? quelle organisme?

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande.